



LES FEMMES ACTRICES D'UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT DANS LA SOCIÉTÉ POST CARBONE

ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Anne-Marie GROZELIER et Maryse HUET

Le laboratoire social Lasaire a engagé une réflexion de fond sur le rôle des femmes dans l'élaboration d'un nouveau modèle de société plus durable et plus social.

Un groupe de travail a produit un rapport¹ et organisé un séminaire qui a reçu le label de la COP21². Ces travaux ont permis de développer une approche multidimensionnelle visant à mettre en relation deux thèmes -l'égalité des genres et la transition écologique- qui sont généralement abordés dans des contextes différents. S'ils sont associés naturellement lorsqu'il s'agit de pays du Sud, ils le ne sont que rarement dans les pays du Nord.

1. LES MODES DE DÉVELOPPEMENT ACTUELS CONSTITUENT UN FREIN À L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Si l'on admet que les modes de développement actuels sont en contradiction avec la perspective de la transition écologique, on pense moins souvent qu'ils constituent un frein à l'égalité homme/femme. Pourtant on constate déjà que les politiques de rigueur actuelles et les inégalités environnementales frappent plus durement les femmes tandis que l'évolution du système socio-productif de ces dernières années les fragilise.

- Les politiques de rigueur mises en place après la crise de 2008 ont pour effet de dégrader la situation d'emploi des femmes (en volume et en qualité) en particulier lorsqu'elles restreignent l'emploi public, opèrent des coupes drastiques dans les politiques sociales, et réduisent les emplois de services à la personne. Les changements dans les systèmes de retraite aggravent encore un peu plus les inégalités hommes/femmes. Les pressions pour imposer, partout en Europe, les fameuses réformes structurelles ont finalement pour conséquence que l'emploi féminin n'est plus une priorité pour l'Europe. Cet objectif disparaît de la Stratégie Europe 2020.
- Les inégalités environnementales constituent le grand chantier pour les femmes. Au niveau mondial, les problèmes d'accès aux ressources naturelles et d'exposition aux pollutions sont, pour elles, une question de survie³. Les femmes sont les premières victimes, et plus encore en milieu rural, des effets du changement climatique qui a un impact plus fort sur elles et aggrave les inégalités déjà subies en terme de revenus, d'accès à l'éducation, à la santé⁴.

¹ Cahier Lasaire n° 54 – « Femmes et autre mode de développement », septembre 2015

² Les femmes actrices d'un autre mode de développement dans la société post-carbone 6 novembre 2015 Paris

³ Un rapport du Sénat à Laurent Fabius « les femmes actrices de la lutte contre le dérèglement climatique » détaille les impacts différenciés du dérèglement climatique pour les femmes et pour les hommes .

⁴ En France, le terme d'*inégalités environnementales* englobe les inégalités entre territoires qui résultent des ressources naturelles et du climat ; la répartition spatiale des groupes sociaux et les disparités relatives à la qualité de vie sur un territoire (logement, services, équipements sociaux) ; l'exposition aux nuisances et aux risques (pollution de l'air, de l'eau, des sols, le bruit...) ; l'inégalité de participation aux politiques publiques.

Au plan français comme européen, des études ont montré que les populations les plus défavorisées sont davantage touchées par la pollution et par la précarité énergétique mais l'ampleur de l'impact spécifique de ces inégalités sur les femmes reste à évaluer. On ne dispose pas encore d'outils pour le mesurer avec précision.

- Dans l'ensemble des inégalités environnementales, la précarité énergétique pèse un poids particulièrement lourd en France et en Europe. Une fois encore, le constat peut être fait : cette précarité énergétique touche plus directement les femmes. Les plus concernées sont en majorité des locataires, disposant de faibles ressources, des mères isolées, mais aussi des personnes seules, retraitées, en logement individuel en milieu rural. A structure économique et logement donnés, les femmes seules se plaignent davantage du froid que les autres ménages, selon l'enquête Phébus de 2012⁵. Si les pouvoirs publics ne lancent pas un plan plus ambitieux de rénovation des logements, le surcout occasionné par la transition énergétique risque d'accélérer le développement de la précarité énergétique, et donc de frapper plus durement les femmes.

2. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE APPELLE À UN CHANGEMENT COMPLET DE PARADIGME QUI TOUCHE À TOUS LES DOMAINES DE LA SOCIÉTÉ

Comment pourrait se présenter une société « post carbone » : Les scénarios convergent vers l'idée que l'on se dirige vers un changement de modèle de développement à plus ou moins longue échéance. L'accélération des processus pose de nombreux défis qui dépassent la question du changement climatique : il faut également prendre en compte la raréfaction des ressources, la perte de la biodiversité, les risques sanitaires liés à ce changement climatique, etc.. Ces questions sont posées par les organisations syndicales. C'est pourquoi la 3^e *stratégie nationale (2015 2020) de transition écologique vers un développement plus durable* veut répondre à ces défis avec l'ambition de transformer le modèle économique et social pour une croissance verte. Et une autre ambition est d'en favoriser l'appropriation par tous : **Comment mieux produire, comment mieux consommer, comment vivre ensemble.**

Il va de soi que ce changement de paradigme ne saurait se réaliser sans l'implication des femmes. Encore faudrait-il qu'elles aient aussi la main dans les lieux d'organisation de ces changements. Les stratégies de transition écologique qui se mettent en place peuvent être favorables aux femmes et corriger les inégalités⁶ à condition qu'elles soient accompagnées de mesures complémentaires⁷.

2.1. MIEUX PRODUIRE

Il s'agit de réinterroger la fonction de production. Le système productif fonctionne selon un modèle fondé sur la nécessité de la croissance et du productivisme, lequel est encore exacerbé par la financiarisation de l'économie. Il repose sur la survalorisation des activités exercées par les hommes et la dévalorisation des activités dévolues aux femmes, que ce soit dans la sphère productive et financière ou la sphère non marchande. C'est ainsi que le PIB ne prend pas en compte une large part de l'activité des sociétés humaines. Et pourtant ce modèle a des conséquences environnementales et sociales importantes, chômage, intensification du travail, etc... Le PIB est un indicateur très sensible à la conjoncture, c'est à dire au court terme. Si, malgré les nombreuses critiques, il continue à être utilisé c'est bien parce que l'économie actuelle ne fonctionne que sur le court terme. Cet indicateur est donc particulièrement inapproprié pour prendre la mesure de la transition écologique à venir qui, elle, suppose des

⁵ L'enquête Phoebus vise à fournir une photographie des performances énergétiques des résidences principales en fonction des caractéristiques de leurs occupants ; elle permet d'étudier la précarité énergétique

⁶ Sur ce point précis l'objectif n° 5 de l'ONU fait référence au genre, en revanche la stratégie nationale française est quasiment silencieuse sur cette question, sauf dans la partie santé où la problématique « femme » réapparaît.

⁷ Note lasaire n° 43 « A propos du projet de stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2014-2020 » – juin 2014

politiques de long terme. Si le mot planification n'a plus cours, disons qu'elle ne pourra être réalisée sans la participation de l'ensemble des acteurs sociaux et des citoyens.

2.1.1. L'organisation du travail

Dans cette perspective, les femmes peuvent donner au changement dans les organisations du travail et dans le système productif leur impulsion spécifique et ainsi participer à l'émergence d'un autre mode de développement. Ayant un pied dans chacune des deux sphères productives, marchande et non marchande, elles peuvent d'autant plus contribuer à l'évolution attendue. Cette double activité constitue une ressource pour opérer ce changement organisationnel porteur de transformations importantes du système productif. Mieux même, elles peuvent ainsi interroger le productivisme et introduire un élément de subversion dans le système en place. C'est ainsi que certaines organisations du travail ont été modifiées par des femmes qui ont pu faire apparaître une dimension jusque-là invisible. Étant au contact du réel, elles sont particulièrement bien placées pour introduire la dimension qualité du travail, thématique que l'on a retrouvée tout au long de ces travaux. Les femmes semblent avoir une « sensibilité » socialement construite qui les conduit à une forme de résistance. Enfin, leur plus grande sensibilité aux questions environnementales les amène à rechercher l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, récemment, un collectif de femmes est intervenu sur l'organisation du travail pour faire baisser l'empreinte écologique.

2.2. MIEUX CONSOMMER

Les femmes peuvent être les vecteurs d'un changement des modes de consommation notamment dans les domaines où elles sont encore en grande partie actrices de cette consommation, telles que les courses alimentaires. Des travaux menés par le CREDOC confirment les nombreuses observations faisant apparaître leur plus grande sensibilité aux enjeux écologiques, et leur implication dans des formes de consommation engagée : Les femmes créent des coopératives de consommation, sont plus sensibles aux critères d'achat engagés et plus nombreuses aussi à pratiquer le tri des emballages ; elles sont souvent plus attentives à la nutrition et occupent une place clé dans les pratiques d'alimentation durable ; elles ont un régime alimentaire meilleur en *coût carbone*⁸.

D'un autre côté, le regard porté sur les nouvelles formes collaboratives de consommation fait apparaître une remise en cause des modèles classiques. Sous l'effet de l'accroissement des inégalités, les consommateurs, dont les jeunes, particulièrement touchés par la précarité, sont amenés à s'orienter vers ces « innovations » qui leur permettent d'accéder à des formes de consommation autrement inaccessibles financièrement. Ces nouvelles formes de consommation ne vont pas sans poser de nombreuses questions, notamment au regard de leur impact indirect sur les emplois, notamment sur certains emplois très féminisés.

2.3. MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Les emplois du temps hommes/femmes étudiés par l'INSEE⁹ montrent que les temps consacrés aux tâches domestiques augmentent peu pour les hommes. Alors que le déséquilibre dans la prise en charge de ces tâches demeure important, la société, dans son ensemble, ne se pose pas la question de créer les conditions qui permettraient à tous les citoyens de gérer la conciliation vie professionnelle/vie familiale indépendamment du genre. Le développement des services à la personne pour accompagner l'éducation et les soins aux enfants et la prise en charge des personnes dépendantes n'est pas suffisamment considéré comme un réel enjeu de société. Loin d'avoir une approche politique globale de la question, la société continue à fonctionner sur la base d'expédients et de bonnes pratiques individuelles. A-t-on réfléchi à des dispositifs ou à

⁸ Voir les travaux du CREDOC sur l'alimentation. www.credoc.fr

⁹ INSEE Enquête Emploi du temps

des infrastructures d'envergure qui pourraient permettre aux salariés (hommes et femmes) de faire face à cette situation ? De fait, c'est peu de dire que le débat actuel sur la question des horaires de travail, du travail du dimanche, de la remise en cause des 35 heures, ne semble nullement prendre en compte cette préoccupation.

3. LES FEMMES SONT ACTRICES D'UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ

Parce que les femmes sont les premières victimes du changement climatique, elles sont aussi porteuses d'un autre mode de développement plus durable, plus social, plus axé sur les approches de long terme, sur la qualité de vie, et l'éducation des enfants.

Les observations renouvelées montrent que les femmes sont très présentes sur les innovations environnementales locales et pilotent souvent des projets. Elles sont aussi très présentes dans les ONG environnementales. Mais au-delà de ces observations parcellaires, la place et le rôle des femmes dans la transition écologique et sociale est peu explorée et leur contribution à ces richesses invisible. Les outils conceptuels pour penser le rôle des femmes dans la transition écologique et sociale font défaut. De nouveaux indicateurs s'avèrent nécessaires pour évaluer leur participation à l'amélioration ou à la préservation de l'environnement, et ce faisant à un développement plus durable.

3.1. LA MIXITÉ DES EMPLOIS ET DES LIEUX DE DÉCISION

Réunir les conditions pour que cette manière différente d'appréhender le travail puisse peser dans le changement attendu passe par la mixité des emplois et la mixité des lieux de décision. Du fait même des conditions sociales dans lesquelles elles se trouvent, les femmes ont une manière différente d'appréhender le travail. Ainsi, dans les métiers encore très masculins, comme le bâtiment ou les transports, l'arrivée des femmes dans la production a un impact sur les conditions de travail dans le sens d'une amélioration pour tous. Des exemples montrent que les entreprises qui ont joué le jeu de la mixité sont plus performantes. Pour elles, la présence de femmes dans l'entreprise n'est pas seulement un droit mais aussi une source d'efficacité, elles améliorent la qualité de vie au travail. La mixité a conduit, dans certains cas, à des mesures ouvertes à tous, hommes et femmes, pour faciliter la conciliation vie professionnelle/vie familiale.

A une autre échelle, il est clair que pour que les femmes puissent agir sur les changements attendus elles doivent pouvoir intervenir là où se décident les politiques, ce qui n'est guère le cas en France et en Europe avec l'absence de parité dans les lieux de décision.

Un exemple illustre particulièrement cet enjeu : celui de l'organisation des transports en commun. Alors que les femmes sont les principales utilisatrices de ce mode de transport (entre autre par souci environnemental), les dirigeants qui les organisent sont massivement des hommes. On ne s'étonnera guère qu'ils le fassent en fonction de leur propre schéma de déplacements. Du même coup, ils ne voient pas la spécificité très particulière de la mobilité des femmes, liée à leur double activité.

Au-delà de cet aspect, la prise en compte de la mobilité des personnes, c'est à dire de l'organisation des transports, constitue un autre enjeu essentiel de la transition écologique.

Pour que les femmes puissent être réellement présentes dans les lieux de décision et y prendre leur juste part, à égalité avec les hommes, la méthode des quotas apparaît finalement comme une voie de passage obligée. Encore faut-il bien cibler les lieux réels de la décision et en tirer des conclusions sur les changements d'organisation du travail et de management qui pourraient permettre à terme de se passer des quotas. Ainsi, la participation des femmes aux conseils d'administration des grandes entreprises est une mesure insuffisante si elle ne s'accompagne pas de leur présence dans les comités exécutifs, lesquels constituent les vrais lieux de la décision.

**PROPOSITIONS ISSUES DU SÉMINAIRE LASAIRE DU 6 NOVEMBRE 2015
À INTRODUIRE DANS LE TEXTE DE L'ACCORD PRÉPARÉ PAR LA COP21**

1) Faire de l'égalité des genres un élément clé du pilier social du développement durable pour réduire le changement climatique et prévenir ses effets.

En particulier :

- lutter contre la précarité énergétique qui pénalise les femmes, en accroissant les aides publiques à la rénovation de logement
- développer et améliorer les transports en commun de proximité (lignes de bus, accessibilité), améliorer les voiries (trottoirs, éclairage..) pour renforcer la sécurité des déplacements à pied

2) Instaurer la parité dans les instances de décision économique et financière qui fixent les règles et les critères dans l'attribution des financements et qui définissent les politiques de développement

En particulier :

- instaurer l'obligation pour les fonds d'investissement de financer un quota minimum de projets innovants présentés par des femmes

3) Associer l'ensemble des citoyens -dont les femmes à parité- à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de développement

En particulier :

- **recueillir les besoins** et attentes des bénéficiaires et usagers des services dans le cadre de démarches participatives
- **soutenir en priorité les projets initiés par les citoyens et les acteurs locaux** et pas seulement les grands projets technocratiques (par exemple, un composteur collectif dans un quartier plutôt qu'un grand incinérateur)
- **organiser la valorisation**, la mise en commun, **la modélisation des projets initiés par les acteurs locaux**, dans une démarche de démultiplication, de transfert d'outils et de savoir-faire
- **mobiliser les femmes**, notamment dans les domaines d'action où elles jouent un rôle prépondérant pour faire évoluer les pratiques de consommation domestiques et autres

4) Introduire la dimension du genre dans les études relatives aux inégalités environnementales, dans les évaluations des politiques de développement durable, et dans les indicateurs de développement durable